



TROIS-COMMUNES
ASSEMBLÉE
DE QUARTIER

SAM. 16/11



UN NOUVEAU FORMAT PLUS PARTICIPATIF

Après le temps d'installation de janvier et la première assemblée de quartier de mars, la municipalité a décidé de travailler un **nouveau format plus participatif** pour les assemblées de l'automne.

- **9h-10h — Café questions** : temps dédié aux échanges entre les habitant·es du Plateau et les élu·es sur tous les sujets concernant le quartier, le tout autour d'un café.
- **10h-12h — Échanges collectifs** : temps dédié aux échanges entre habitant·es sur des thèmes issus de la consultation réalisée avant les assemblées du 2 au 22 septembre dernier.



En mettant les habitant·es au centre des échanges, la municipalité souhaite valoriser leur **expertise d'usage** et ainsi alimenter les politiques publiques et projets en cours. Au-delà de l'émergence de pistes d'actions municipales, les assemblées de quartier ont également vocation à **favoriser la rencontre entre les habitant·es et l'émergence d'actions collectives**. Ce nouveau format permet également de pointer certaines difficultés ou blocages rencontrés par les habitant·es.

Les pistes d'actions qui ressortent des débats feront l'objet d'une **analyse des services de la ville et d'échanges avec nos partenaires** (certains sujets étant multi-partenariaux ou ne relevant pas de la compétence de la Ville), avant d'être soumis à des arbitrages politiques :

- Certaines propositions existent déjà ou font l'objet d'une réflexion. Un certain nombre sont détaillées en annexe.
- Les autres propositions qui seront retenues ou rejetées feront l'objet d'un retour argumenté. Certaines pourront faire l'objet d'autres échanges avec les habitant·es afin d'aller plus loin dans les réflexions ou de réorienter des propositions se heurtant à des contraintes.

La municipalité s'est fait accompagner par Hannah Beaumont et Carole Evéraère toutes deux formatrices et facilitatrices pour l'animation des assemblées. Issues du monde associatif, elles interviennent aujourd'hui auprès d'acteurs associatifs, d'entreprises et de collectivités territoriales autour des fonctionnements collectifs et de la lutte contre les discriminations. Elles se revendiquent de l'éducation populaire et proposent donc des méthodes participatives.

LES RETOURS DE LA CONSULTATION AMONT

Afin de préparer cette assemblée de quartier, une consultation des habitant.es a été lancée du 2 au 22 septembre 2024.

Elle visait à mieux connaître les principales préoccupations des habitant.es du quartier afin qu'elles puissent être prises en compte dans les politiques publiques et qu'elles permettent de choisir des sujets à mettre au débat.

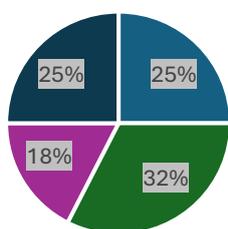
Les habitant.es ont ainsi été invité.es à s'exprimer sur **3 grandes thématiques** :

- Le cadre de vie (aménagements, mobilités, qualité de l'espace public, végétalisation...)
- Le vivre ensemble (lien social, services publics, animation, solidarité...)
- La participation citoyenne

Quelques chiffres

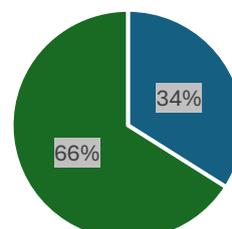
195 contributions ont été reçues sur toute la ville, dont **41 dans le quartier des Trois-Communes** (21% des répondant.es).

Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier des Trois-Communes ?



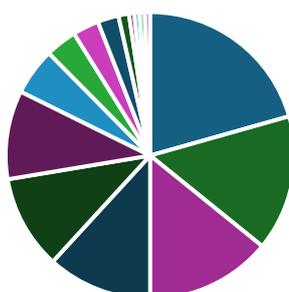
■ Moins de 3 ans ■ Entre 3 et 9 ans
■ Entre 10 et 20 ans ■ Plus de 20 ans

Part des répondant.es ayant participé.es aux précédentes assemblées



■ Oui ■ Non

Thèmes plébiscités dans le quartier des Trois-Communes



■ Transition et nature en ville : 35%
■ Aménagement et travaux : 26%
■ Mobilités : 24%
■ Propreté et collecte : 20%
■ Tranquillité publique : 18%
■ Citoyenneté : 17%
■ Loisirs et offre associative : 9%
■ Économie, emploi et commerce : 6%
■ Éducation et jeunesse : 5%
■ Culture : 4%
■ Sport : 2%
■ Hygiène : 1%
■ Habitat social : 1%
■ Centre sociaux : 1%
■ Services publics : 1%

Les 6 sujets plus importants aux Trois-Communes selon les répondant.es :

1. **NATURE EN VILLE** : plus d'espaces verts dans le quartier ; meilleur entretien des espaces verts existants.
2. **AMÉNAGEMENT** : amélioration de l'aménagement des espaces publics existants ; création de nouveaux espaces publics.
3. **MOBILITÉS** : meilleure sécurisation des déplacements piétons et des traversées ; développement des mobilités douces et aménagements associés.
4. **PROPRETÉ** : amélioration de la propreté urbaine ; amélioration des collectes des ordures.
5. **TRANQUILLITÉ** : meilleure application des limites de vitesse automobile ; plus de respect des règles pour un meilleur partage de l'espace public.
6. **CITOYENNETÉ** : création d'espaces de rencontre ; souhait d'être plus impliqué.es.

LES DEBATS COLLECTIFS

Choix des sujets

A la suite de la consultation faite en amont des assemblées, il a été décidé de retenir un grand sujet réparti en 4 sous-thématiques afin de les mettre au débat.

Le sujet des espaces publics est au cœur des enjeux du quartier des Trois-Communes. Les habitant.es sont en demande d'amélioration en termes d'entretien, de propreté ou encore d'usage des espaces publics. Ces points sont pour la plupart déjà identifiés par la ville et font l'objet de projets, de réflexions et d'actions (Cf. annexe).

De grands projets sont également en cours afin de faire évoluer le quartier et de l'animer (par exemple : projet du Grand Bleu, déménagement et dynamisation du marché...). Des temps de concertation dédiés sont organisés sur ces sujets.

Dans ce contexte, la municipalité a souhaité mettre le sujet « **des espaces publics pour toutes et tous** » au débat de l'assemblée des Trois-Communes afin de prendre en compte l'expertise d'usages des habitant.es sur les espaces publics qu'ils ou elles pratiquent au quotidien et ainsi de nourrir la réflexion aussi bien sur les grands projets à venir que sur des aménagements du quartier. Les participant.es ont été invité.es à s'exprimer sur les 4 sous-thématiques suivantes :

- Quel **mobilier urbain** pour répondre aux divers usages du quartier ?
- Comment avoir une **approche esthétique** des espaces publics ?
- Comment **faire vivre et animer** ces espaces publics ?
- Comment améliorer les **parcours** ?

Méthode

Les habitant-es ont été invité-es à se répartir aux tables en fonction des 4 sous-thématiques proposées. Ils-elles ont pu collectivement réfléchir aux espaces dans lesquels ils-elles se sentent à l'aise ou non et ont imaginé des propositions et initiatives. À la fin de ce temps de discussion, les porte-paroles de chaque groupe ont transmis ces propositions à l'oral.



Des espaces publics pour toutes et tous

Quel mobilier urbain pour répondre aux divers usages du quartier ?

Les habitant-es sont attachées à certains espaces publics dans lesquels ils et elles se sentent bien mais dont les usages pourraient être améliorés voire amplifiés. C'est le cas notamment du parc Simone Veil, de la rue du Chemin Vert ou encore du square de la Libre Pensée.

Pour se faire, le mobilier urbain doit répondre au besoin du plus grand nombre, permettre la **rencontre**, s'adapter aux **nouveaux usages** mais également prévoir une place pour la **faune** et la **flore**.

Voici les contributions qui ont émergées des échanges :

- Améliorer les usages du **parc Simone Veil** :
 - Apporter de l'**ombre**
 - Ajouter un **point d'eau** et des **toilettes**
 - Changer le **sol** des espaces de jeux (la moquette mouillée peut-être dangereuse)
- Développer les **jeux pour enfants** :
 - Ajouter des jeux pour **les 3-6 ans** (par exemple dans le parc Simone Veil)
 - Créer des espaces jeux pour **les tout petits**
- Développer les **équipements sportifs** :
 - Créer un **stade**
 - Développer des **espaces de musculation/étirement**
- Accueillir la **nature en ville** :
 - Intégrer la végétation directement dans le **mobilier urbain**
 - Plus de **pots de fleurs** et de **suspensions** sur le mobilier existant (lampadaires...)
- Penser à l'**animal en ville** :
 - Prévoir des **espaces dédiés** pour les animaux : canisite avec distribution de sacs, pigeonnier, hôtels à insectes
 - Adapter l'**éclairage public** afin de ne pas gêner les animaux la nuit, notamment les oiseaux (éclairage vers le sol)
- Encourager les **mobilités douces** et **transports en commun** :
 - Ajouter des **arceaux** à vélo, notamment à proximité des équipements (par exemple la piscine)
 - Créer plus d'**assises** aux arrêts de bus

- **Sécuriser** les arrêts de bus (potelets temporaires pas assez efficaces)
- Améliorer le **confort général** des espaces publics :
 - Mettre **plus d'assises** pour permettre le repos (notamment des personnes âgées), la discussion, la rencontre...
 - Créer des **espaces d'ombre** pour lutter contre la chaleur
- Améliorer la **signalétique** du quartier :
 - **Plan** de la ville
 - **Noms de rue** plus lisibles
 - Indication des **principaux équipements**

Comment avoir une approche esthétique des espaces publics ?

Les habitant-es ont exprimé leur attachement aux **arbres** de la ville, qui participent à l'**embellissement des quartiers**. Ils et elles souhaiteraient cependant que la nature soit encore plus présente aux Trois-Communes et se sont dit **prêt-es à y participer**.

Pour les participant-es, l'embellissement du quartier doit également passer par l'**amélioration de l'entretien des espaces publics** ainsi que par le fait de développer la présence **de l'art dans l'espace public**.

Voici les contributions qui ont émergées des échanges :

- **Nature en ville :**
 - Mise en place de **bacs à fleurs** qui pourraient être **entretenus par les riverain-es**, notamment en pieds d'arbres
 - Fabrication et lancement de **bombes à fleurs**
 - Organisation d'une **journée de désherbage citoyenne**
 - Plantation de **plus d'arbres**, notamment route de Montreuil, esplanade au croisement de l'avenue Berlioz et de la rue des Oseraies
 - Plantation de **vivaces** pour une végétation toute l'année
- Amélioration de l'**entretien des espaces publics** :
 - **Nettoyage plus réguliers** des espaces verts
 - Espace « chiens » dans les parcs pour **limiter les déjections canines** qui dégradent l'image des espaces publics
- **L'art dans l'espace public** :
 - Habiller les murs aveugles et tristes avec des **œuvres de street-art** (notamment sur les bâtiment SSDH)
 - Faire des **ateliers avec les habitant-es** en partenariat avec le centre social, les écoles et les associations du quartier (par ex : L'Art en partage)

Comment faire vivre et animer ces espaces publics ?

Les participant-es se sont dit très satisfait-es des activités proposées par le **Centre Social Nelson Mandela**, tout en pointant le fait qu'il ne pouvait pas répondre aux besoins de l'ensemble du quartier.

Pour eux-elles, l'animation de leur quartier doit passer par le développement du **lien social** et du **partage**, mais également par l'augmentation de l'**offre culturelle et commerciale**.

Voici les contributions qui ont été faites :

- **Café-librairie** permettant la rencontre intergénérationnelle et interculturelle
- Organisation d'**événements festifs** type fanfares, chorales, concerts...

- Organisation d'**ateliers de découverte** (cuisine, poterie, théâtre...) qui pourraient se tenir dans les écoles le weekend
- Etendre les **horaires de la Cité Maraichère** – qui est appréciée – pour une meilleure accessibilité
- **Marché forain** :
 - Etendre l'**offre**
 - Améliorer l'**animation**
 - Envisager d'autres formats type **marché des créateurs, marchés nocturnes...**
- Augmenter l'**offre commerciale** du quartier en général

Le **projet du Grand Bleu** a également été évoqué pour animer le quartier.

Par ailleurs, les participant-es ont fait preuve de beaucoup d'humour et d'imagination au sujet des **points de deal** présents dans leur quartier, en proposant notamment :

- L'organisation d'**animations** en lieu et place : défilés de pompiers et militaires, flashmob, diffusion de musique...
- Le déploiement de **nouveaux usages** en lieu et place : terrains de pétanque, kiosque...

Comment améliorer les parcours ?

En partageant leur trajets réguliers – que cela soit à pied, en vélo ou en voiture – les participant-es ont pu évoquer les difficultés rencontrées sur leurs parcours. En effet, si les habitant-es apprécient certains espaces publics de leur quartier (par ex : rue du Chemin Vert, rue des Ormes, parc Simone Veil, square de la Libre Pensée..), ils-elles estiment que des améliorations pourraient être apportées notamment en termes de sécurisation des parcours piétons, de partage de l'espace public entre les différentes mobilités ou encore d'entretien.

Une partie des sujets pointés relèvent d'incivilités et pose la question du respect de chacun.

- Pour améliorer le parcours des **piétons** et **PMR** :
 - Harmoniser l'**éclairage public** dans le quartier (notamment sur le trajet du métro)
 - **Libérer les trottoirs** régulièrement encombrés de dépôts sauvages ou de containers poubelles
 - Refaire les trottoirs **non accessibles aux PMR**, notamment boulevard Edouard Branly
 - **Empêcher les 2 roues** de rouler sur les espaces réservés aux piétons (par ex : chemin provisoire derrière le square de la Libre Pensée)
 - **Apaiser la circulation** sur les axes fréquentés que sont la rue Kérautret, la route de Montreuil et la rue Marcel Ethis
 - Traiter les **points de deal** pour améliorer la sécurité et diminuer les incivilités (déchets, pollution sonore...)
- Pour améliorer les trajets des **cyclistes** :
 - **Libérer les pistes cyclables** souvent encombrées par des voitures garées ou par des emprises de travaux (rue Pierre Kerautret)
 - Créer de **nouvelles pistes cyclables**, notamment rue Marcel Ethis
 - Ajouter des **arceaux vélo** pour inciter à l'intermodalité
- Pour améliorer les trajets **automobiles** :
 - Modifier les **sens de circulation** rue de la Fraternité, rue des Oseraies et rue Etienne Marcel
 - Créer des **stationnements pour les 2 roues** (vélo, scooter, etc.),
 - Revoir le **stationnement automobile** route de Montreuil, surtout vers le place Salvador Allende où beaucoup de véhicules se garent en double file

- Prévoir des **stationnements minute** à proximité des commerces

Les participant-es ont également pointé le besoin d'**amélioration des centralités existantes** dans le quartier, voire la **création de nouvelles**. Cela permettrait de créer des parcours plus agréables pour toutes et tous, permettant ainsi de les vivre au quotidien et de favoriser les rencontres et les liens sociaux.

Plusieurs lieux ont été identifiés :

- **Parc Simone Veil :**
 - **Ouvrir plus tôt** (8h) pour permettre de le traverser sur le chemin de l'école
 - Atténuer les **îlots de chaleur** qui réduisent les possibilités d'usages du parc en été
- **Square de la Libre Pensée :**
 - Mettre un **dos d'âne** à proximité du square pour faciliter l'accès piétons
 - Repenser l'aménagement de la voirie, afin de mettre davantage le square à **distance des voitures**
- Autour du **centre social Nelson Mandela** et de la **rue du Général Gallieni :**
 - Faire une **rue aux écoles** avec piétonnisation temporaire
 - Reprendre les **trottoirs en mauvais état**
 - Régler le problème du **chien errant**
- Espace public **avenue Berlioz/rue des Gravieres :**
 - Aménager une **placette**
 - Améliorer la **végétation**
- Créer une **nouvelle centralité** entre les grands équipements fréquentés que sont le parc Simone Veil, le complexe sportif Jean Guimier et l'école Charlie Chaplin
- Créer des **espaces de rencontre et d'animation**, type librairie-café, kiosque pour les concerts, terrain de pétanques...
- Augmenter la variété des **commerces** et dynamiser le **marché**

Pour les participant-es, les parcours gagneraient également à être améliorés par une **meilleure information**, que cela soit par des **panneaux d'indication** des équipements ou par des panneaux informant des **actualités du quartier** et plus généralement de la ville (type panneaux lumineux).

Le cas de l'**allée de la Tolérance** – en attente de rétrocession par Bouygues – a également été évoqué du fait de problèmes d'éclairage public et de tracés sur la voirie.

PROJETS DEJA MENÉS, EN COURS OU À VENIR

Que cela soit lors de la consultation réalisée en amont de l'assemblée, lors des échanges du café-questions ou encore via les interpellations faites tout au long de l'année auprès des élu-es, les habitant-es du quartier des Trois-Communes font remonter de nombreux sujets pour interroger la Ville, signaler des besoins ou faire des propositions.

Ces sujets sont en partie déjà identifiés par la municipalité, vous trouverez ci-après une présentation synthétique des actions menées et envisagées concernant les principaux enjeux et problématiques relevés.

Transition et nature en ville

La végétalisation est une attente forte du quartier des Trois-Communes tandis que les indicateurs relèvent qu'il est le moins bien doté à Romainville en termes d'espaces verts. L'aménagement d'un espace vert d'un hectare sur les abords du T1 en sera la principale réponse dans un contexte très contraint en matière de foncier à destination de nouveaux espaces verts. La politique de végétalisation se poursuit néanmoins.

- Dans le quartier :
 - o Dans le cadre de la Stratégie paysagère : végétalisation déjà effectuée sur la rue aux écoles Charcot et végétalisation future de la rue Pierre Curie ;
 - o Une cour Oasis déjà implantée à l'école Fraternité ;
 - o Poursuite du dispositif « permis de végétaliser » (18 demandes reçues jusqu'ici) ;
 - o Début du déploiement de la végétalisation des installations Vigipirate (devant les écoles, notamment Fraternité) ;
 - o Poursuite du plan arbre d'Est Ensemble (182 arbres sur Romainville en 2023-2024 et 70 à venir)
 - o Travail à une politique d'urbanisme favorable à la végétalisation (protection des cœurs d'îlots et des alignements d'arbres, indice T contraignant l'emprise au sol dans les zones pavillonnaires et réservation d'emplacements à la création de squares et de nouveaux alignements).

Il faut ajouter que le projet du T1 comprend également une végétalisation des abords, notamment sur la rue du Général Gallieni avec une livraison des espaces publics prévue pour fin 2025.

La gestion des espaces verts, intégrée à la nouvelle direction de la régie communale, se réorganise et revoit son marché de prestation pour gagner en efficacité. En septembre 2024 une campagne de désherbage concernant 60 000m linéaires avait déjà permis de régler certains désordres signalés durant l'été.

Aménagement et travaux

Fin 2025, avec la livraison des espaces publics annoncée par le Département sur les abords directs du T1 (notamment rue du Général Gallieni), le quartier va déjà connaître une évolution importante. Par ailleurs, la réhabilitation de la cité Duclos, annoncée en juin 2025 par Seine-Saint-Denis Habitat, ainsi que la revitalisation du marché vont ouvrir les possibilités de requalification d'espaces tels que la rue du Chemin Vert ou la rue Jean Jaurès qui feront ainsi considérablement évoluer le quartier.

Les abords du T1 hors chantier du tram permettront également le développement de projets d'équipements et d'espaces publics, avec pour priorité la création d'un espace vert supplémentaire.

Concernant les travaux de voirie, un tronçon de la rue Jean-Jaurès a fait l'objet d'une importante réfection.

Mobilités

Le passage aux 30 km/h, voir 20 km/h en 2020 selon les secteurs a déjà permis de sécuriser davantage les mobilités actives malgré des incivilités. Romainville adhère également au label « Ville prudente » depuis 2020. De plus, en 2022, des changements du plan de circulation ont été opérés à travers une expérimentation sur le secteur des Ormes et de la rue Louis Aubin, dans un but de pacification.

Les retours de la consultation avant assemblée ont signalé un besoin de sécurisation sur certains secteurs (notamment les abords des écoles Charcot Barbusse et Fraternité/Gallèpe et sur différents carrefours situés sur des voiries départementales comme le Boulevard Edouard Branly, l'avenue Berlioz ou la route de Montreuil). Un travail sera mené par les élu-es en délégation et les services municipaux pour intégrer ces remontées d'usagers. Des visites sur les abords des écoles concernées seront organisées.

Des problèmes de bus ont également été remontés, sur la ligne 129, qui a perdu beaucoup en fréquence, mais que la Ville a réussi à préserver sur le tronçon allant de Trois-Communes au terminus Vassou. Quant à la ligne 322, elle est aussi sauvegardée. Un travail est mené avec la RATP et les chefs de lignes pour comprendre les causes des dysfonctionnements.

Propreté

La gestion de la propreté urbaine connaît des restructurations internes avec la création d'une nouvelle régie communale. Dans le but d'améliorer significativement la propreté de nos espaces publics, la Ville cherche à intensifier son suivi auprès du prestataire propreté (SEPUR), avec la mise en place d'outils d'évaluation.

Les signalements des habitant-es permettent un contrôle/une orientation de la prestation plus efficace et l'identification des besoins de changements dans les plans de passages. Ils doivent se faire en priorité auprès du service dédié (purbaine@ville-romainville.fr) et en cas de problèmes répétés vers votre adjoint de quartier (troiscommunes@ville-romainville.fr).

La collecte des déchets dépend d'Est Ensemble, bien que le prestataire soit le même (SEPUR). Les problèmes de collecte peuvent être signalés par les mêmes canaux, la Ville les relayant régulièrement vers Est Ensemble. La gestion des corbeilles de rue revient également à Est Ensemble. Romainville a bénéficié en 2024 d'une commande d'une vingtaine de corbeilles de rue complémentaires qui seront implantées progressivement selon les besoins identifiés.

Le démantèlement des 146 bornes de la CPOM (collecte pneumatique) se met en place, le secteur Grand-Champs est concerné dès janvier 2025.

Tranquillité publique et prévention

La police municipale se renforce en lien avec la forte augmentation de son activité. Par exemple en 2023 elle a effectué +75 % d'assistances à personnes, +20 % de sécurisations ou encore + 63 % de mises en fourrières et +10 % d'interventions sur des dépôts sauvages. Elle a également dû traiter plus d'appels (+30 %).

En 2024, si les rixes ont diminué, l'arrivée du métro va de pair avec la continuation de l'augmentation des activités de la police municipale. C'est notamment le cas avec plus de patrouilles et des horaires de fonctionnement allongés dans la nuit (jusqu'à 2 h du matin). Les verbalisations du stationnement ont également augmenté en 2024. Deux postes supplémentaires sont donc en cours de création/recrutement.

Lors de la consultation avant assemblée, des problèmes liés à la présence de trafic de stupéfiants avaient été remontés. Il faut rappeler que la lutte contre ces trafics n'est pas une prérogative de la police municipale, elle revient pleinement à la police nationale. La police municipale intervient néanmoins pour sécuriser des espaces, effectuer des passages (patrouilles) et des contrôles. Ces mesures, qui contribuent à une plus forte mobilisation des agents, permettent de surveiller des points de deal et d'en sécuriser les alentours, mais n'ont qu'un rôle secondaire dans leur démantèlement.

Une demande de sécurisation supplémentaire des différentes écoles du quartier a pu être exprimée, pointant parfois l'absence d'agent dédié à la sécurisation. Tout d'abord, il est important de préciser que le recrutement est très difficile sur ce type de poste. Ensuite, il y a des agents présents sur Charcot-Barbusse, sur Chaplin ce sont les ASVP qui le font. À Fraternité et Jeanne Gallèpe, il y a une moins grande proximité de grands axes mais une présence accrue de la police municipale a été demandée.

Citoyenneté, loisirs et offre associative

Lors de la consultation avant assemblée s'est exprimée la volonté d'avoir plus d'espaces et moments de rencontres entre habitants du quartier. La Ville a déjà renforcé ces dernières années l'activité du centre social (dont l'extension devrait ouvrir prochainement) et porte un projet pour le local du Grand Bleu qui prendra en compte cette demande. Après la concertation qui a eu lieu en septembre 2024 avec un atelier de quartier, le projet est en phase d'études (techniques, juridiques, financières, etc.) et une programmation devrait pouvoir être retenue au premier semestre 2025. Le besoin d'un lieu convivial, polyvalent, a bien été entendu lors de l'atelier.

Concernant le soutien aux initiatives citoyennes et collectifs d'habitants, vos adjoint·es de quartier sont disponibles pour vous rencontrer et la Ville se tient prête à aider des projets (demolocale@ville-romainville.fr).

Culture, sport

Une demande de boîtes à livres a été clairement exprimée, un projet est en cours pour en installer de manière concertée dans toute la ville. La concertation est prévue en février/mars pour une installation en avril/mai.

Concernant les demandes d'équipements sportifs, le foncier manque également dans le quartier des Trois-Communes comme sur toute la commune. Une installation sportive type city-stade, des agrès

sportifs ou encore des pistes de jogging/parcours santé seront envisageables avec l'aménagement de l'espace vert sur les abords du T1.

Économie, emploi et commerce

Il y a une trentaine de commerces sur le quartier avec une surreprésentation des supérettes, supermarchés et de la restauration rapide. Partant de ce constat la Ville accompagne l'implantation de nouveaux commerces mais fait face à une absence de vacances commerciales et au manque de création de nouvelles cellules (sauf sur les abords du T1 à venir). Des tentatives d'implanter des bouchers, poissonniers, fromagers ou magasin de surgelés (Picard, Thiriet) ont échouées pour ces raisons.

Partant de ce constat et du manque d'outils pour mener une politique de diversification des commerces, la Ville a souhaité implanter des commerces alimentaires spécialisés par le biais de la redynamisation du marché.

Le marché des Trois-Communes ne compte que 4 commerçants depuis déjà 2 ans. La redynamisation est en cours avec une nouvelle Délégation de Service Public. Ce projet a fait l'objet d'une concertation en janvier 2024 et d'une délibération au Conseil Municipal d'octobre 2024, actant le futur emplacement du marché à l'angle de la Route de Montreuil et de la rue Jean Jaurès. Voici le calendrier :

- Décembre 2024 : appel d'offre lancé
- Été 2025 : désignation d'un lauréat
- Automne 2025 : travaux d'aménagement
- Fin 2025 : livraison du marché

Hygiène

Sur la cité Duclos avait été signalée la présence de rats. SSDH est intervenu pour dératiser entre le 21 octobre et le 6 novembre 2024.

- Patrimoine IDF Habitat : intervention le 27 septembre 2024 et le 4 octobre 2024
- Patrimoine SEQENS : intervention en novembre 2023

Rue du Chemin Vert un repérage préalable a été effectué par la ville durant l'automne sur son domaine public pour une intervention avec furet, mais n'a révélé aucun problème de prolifération de rats hors des nombreuses parcelles des bailleurs.

Dans le Parc Simone Veil la dernière intervention de dératisation a eu lieu durant la deuxième quinzaine du mois d'août 2024. Le prestataire de la Ville a effectué deux passages, bouché des terriers et installé des boîtes d'appât.

Habitat social

La réhabilitation de la cité Duclos a été annoncée pour un début en juin 2025.

La Ville depuis la rentrée 2024 s'engage dans une politique de soutien aux locataires du parc social avec la mise en place d'une mission qualité de vie dans le logement social. Cette politique vise à soutenir les locataires en situation de blocage, tant individuel que collectif. Elle permet également un suivi renforcé du déroulement des programmes de réhabilitations.

Cette mission s'accompagne de la création d'une commission municipale « Accès et qualité dans le logement social », qui vient appuyer la démarche en permettant de remonter de manière transparente les problématiques rencontrées et en fixant un cadre où peuvent être entendus devant la représentation locale les bailleurs comme les amicales de locataires.